



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-102839>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-102839**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **24-69056**

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom de l'acheteur Public** : Grand Port Maritime De Marseille

**À l'attention de** : Directeur General Le

**Adresse** : 23, place de la Joliette, Cs 81965, 13226 MARSEILLE

**Coordonnées** :

**Téléphone** : +33 491394933

**Courriel** : correspondre@aws-france.com

**Adresse internet** : <http://www.marseille-port.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <http://agysoft.marches-publics.info>

**Activité principale** :

Services généraux des administrations publiques

**Code NUTS** : FRL04

### Section 2 - Description du marché

**Intitulé** : GESTION, EXPLOITATION, ENTRETIEN, MAINTENANCE ET SURVEILLANCE DU POSTE FRONTALIER DE FOS (Môle Graveleau) ET DE MARSEILLE (Hangar 17) DU GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

**Numéro de référence** : 202310006

**CPV - Objet principal** : 63721000

**Type de marché** : Services

**Description succincte** : le GPMM souhaite confier à une personne morale de droit public ou privé, la gestion et l'exploitation des sites d'inspections sanitaires situé : - au Môle Graveleau à Fos-sur-Mer avec un terre-plein de 7634 m<sup>2</sup> et d'un ensemble de locaux techniques comprenant notamment 9 chambres froides, 4 laboratoires, 7 sas dédiés aux contrôles sanitaires et aux manutentions, ainsi qu'un ensemble de locaux administratifs et annexes. - au Hangar 17 à Marseille avec un terre-plein de 4390 m<sup>2</sup> et d'un ensemble de locaux techniques comprenant notamment 2 chambres froides, 1 chambre température ambiante, 1 laboratoire, 5 sas dédiés aux contrôles sanitaires et aux manutentions, ainsi qu'un ensemble de locaux administratifs et annexes. Ces locaux sont conformes à la réglementation applicable aux installations techniques nécessaires aux contrôles et aux dispositions du Règlement d'exécution (UE) 2019/2014 de la Commission du 12 juin 2019 et au Règlement (UE) 2017/625 du 15/03 /2017 (articles 49 à 64)

### Section 3 : Informations rectificatives

- Dans la rubrique "IV.2.2"  
Au lieu de : Date : 2024-09-16T16:00:00  
Lire : Date : 2024-10-16T16:00:00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2024